

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

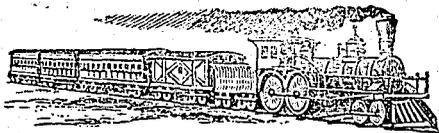
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



INTERCOLONIAL RAILWAY

1887 — SUMMER ARRANGEMENT — 1888

On and after Monday, November 28th, 1887, the trains of this railway will run daily (Sunday excepted) as follows :

TRAINS WILL LEAVE LEVIS

For Halifax and St John.....	8.00
For Rivière du Loup and Ste- [Flavie.....	11.15
For Rivière du Loup.....	17.55

TRAINS WILL ARRIVE AT LEVIS

From Rivière du Loup	5.30
From Rivière du Loup. and Ste-Flavie.....	13.45
From Halifax and St John...	17.55

The sleeping car leaving Pointe Levis on Tuesday, Thursday and Saturday runs through to Halifax, and the one leaving on Monday, Wednesday and Friday to St John.

All trains are run by Eastern Standard Time

Tickets may be obtained and also information about freight and passenger rates from

T. LAVERDIÈRE,
49 Dalhousie St, Quebec.
D. POTTINGER,
Chief Superintendent.

Railway offices.
Moncton, N. B., Nov. 22th 1887.

En vente au bureau de "l'Étudiant."

Dictionnaire des verbes irrég. et déf. de la langue française, par F. A. B., 25 centins.

Trois contes sauvages par le R. P. Lacasse, 5 centins.

L'auberge de l'Ange Gardien par la Comtesse de Ségur. Édition canadienne, abrégée; In 80 de 72 pages, 15 centins.

Des crucifix qui portent les indulgences du chemin de la croix. Le chemin de la croix à Jérusalem. 50 pages, 5 centins.

Étiquettes à mettre sur les portes des armoires et sur les tiroirs des vestiaires dans les sacristies. La doz. de chaque espèce 5 centins ou 2 centins l'unité. On peut se procurer les étiquettes suivantes et toutes autres à volonté : Ante missam, Post missam, Amicts, Blanc 1. classe Blanc 2 classe, Dalmatique drap

d'or 1 classe, Divers, Linge à laver, Violet 1 classe, Violet 2 classe, Purificatoires, M. le Curé, M. le Vicaire, M. le Chapelain, Livres, Mirrors, Fleurs, Serviettes, Surplis, etc., etc. Chaque étiquette est entourée d'un joli cadre violet.

TRÉSOR SPIRITUEL

Pour la modique somme de 25 centins en faveur de la Cathédrale de Montréal, on bénéficie pendant un an des immenses avantages spirituel suivants :

1,048 Messes
145,133 Communions
323,808 Chemins de Croix
515,461 Rosaïres
16,362 Messes entendues
4,300 Chapelets du Sacré-Cœur
4,600 Offices de la Ste-Vierge
720 Bréviaires du Précieux Sang
100 Salve Regina chantés par les

Trappistes.

Et plusieurs milliers d'autres prières, comme *Souvenez-vous, Pater, Ave*, etc. Une fois par semaine, les profits spirituels des 7 millions d'*Ave Maria*, de la Confrérie de ce nom.

Vu et approuvé

† EDD. CHS EV. de Montréal.

P. S. — Envoyez votre 25 cts au rédacteur de l'*Étudiant*.

AVEZ-VOUS

ACHETÉ NOTRE

"Almanach - Journal"

POUR 1888 ?

En vente au bureau de

L'Étudiant

5 Centins l'unité

QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE

L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT : \$1.00 par année. (Pour la jeunesse, les instituteurs et les institutrices, \$0.50).
 les abonnements datent du 1er janvier. On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de *L'Étudiant* à F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada.

Léon XIII et le chef de saint Jean-Baptiste.

Léon XIII en dépit de ses nombreuses occupations trouve encore le temps de cultiver les muses.

On lira sans doute avec plaisir les distiques qu'il a composés en l'honneur du *chef de saint Jean-Baptiste*.

Ces distiques ont été gravés sur la base d'un reliquaire qui renferme le chef du glorieux patron du Canada. Ce reliquaire est un don du chapitre de la Basilique Vaticane à Sa Sainteté à l'occasion de son Jubilé sacerdotal.

Non aliena licet, rex impie, frangere jura ;
 Non licet uxorem fratris, habere tuam.
 Hac olim impavidus clamabat voce Joannes
 Vox eadem e vultu reddita clamat adhuc.

Desertas Judeae oras Baptista pererrans,
 Tegmen cui corium ; mella, locusta cibus,
 O vos, errorum mersæ caligine cæca,
 Audite, o gentes, verba salutis, ait.
 Instat summa dies ; venturam Judicis iram
 Effugite : o tandem poeniteat scelerum ;
 Delete hæc gemitu et lacrymis, Numenque
 [piate ;

Sic tutum ad cœli regna paratur iter.

LEO PP. XIII.

A MON ÂME

(Pour l'Étudiant.)

Sois bonne, pauvre âme,
 Bonne chaque jour,
 Oh ! garde ta flamme !
 Garde ton amour.

Sois douce et pardonne,
 Aime avec ardeur,
 Lutte, souffre et donne
 Donne tout ton cœur.

Garde ton sourire
 Et donne ton or.
 Laisse mon âme dire ;
 Prie, O mon Trésor.

Donne ta prière
 Et fais des heureux,
 Sois toujours sincère
 Même avec les gueux.

Sois bonne, ô mon âme !
 Et jusqu'à la mort,
 Le ciel le réclame,
 Aimer c'est ton sort.

Aime avec extase,
 Faudrait-il mourir !
 N'en sois jamais lasse,
 Car pleurer c'est jouir.

Oui bonne sans cesse
Comme ton Sauveur;
Si ton fardeau pèse
Vole vers son cœur.

Qu'exil ou patrie
Goute ta bonté;
Du ciel ma chérie
C'est bien la beauté.

Beauté de la terre !
Beauté de mon Dieu !
Sois bonne et prospère
O mon âme. Adieu ! !

EMILE PICHÉ.

Lurgan, Irlande, 1888.

LE CHIEN DE LACHENAYE,

(Pour l'Etudiant)

Un officier, du nom de Gédéon Catalogne, qui servait en Canada durant les années 1682-1713, a laissé un mémoire de ce qui s'est passé à cette époque. J'en extrais le passage suivant :

“ 1693. Sur la fin de l'automne, qu'il y avait déjà beaucoup de neige, et que l'ennemi n'avait point paru sur nos côtes dans cette saison, les habitants de La Chesnaye, étaient allés hiverner dans leurs habitations, un gros parti iroquois les fut investir la nuit, fit tous les habitants prisonniers, excepté ceux qui se mirent en défense, qui furent tués ou blessés dans leurs maisons. Il y avait une femme veuve, de qui le mari avait été tué l'année précédente, à qui un vieux garçon de son voisinage fut rendre visite. Comme il voulait se retirer chez lui, la femme le pria de rester avec elle, lui disant que la peur l'avait tout à fait saisie. Le garçon fut complaisant, qui ne marchait point sans son fusil et un petit chien. Lorsque la nuit fut avancée, le petit chien fit grand bruit. Le garçon sortit dehors, qui vit toutes les

habitations en feu, fit lever la femme, qui avait aussi un fusil et se mit en sentinelle au coin de la maison. Il n'y fut pas longtemps sans voir des ennemis qui faisaient l'approche de la maison. Lorsqu'ils furent à portée, il tira dessus et donna son fusil à la femme pour le charger, et tira son second coup avec le fusil de la femme. Les ennemis tirèrent sur lui, qui ne le touchèrent point. Le jour étant venu, les ennemis se retirèrent, et l'habitant et la femme s'embarquèrent dans un canot et se rendirent au fort.”

Cette description naïve ne dit-elle pas ce qu'était la vie de nos ancêtres ?

Vienne un peintre de talent pour reproduire la scène avec sa tragique physionomie, et nous aurons un tableau qui vaudra la peine d'être regardé !

BENJAMIN-SULTE.

PAGES INTIMES. (1)

(Pour l'Etudiant.)

11 janvier 1882 — En promenade avec MM... et la communauté.

Sur l'avenue Prov... nous avons rencontré un Sauteux. Les principaux indiens qui hivernent autour du village (2) sont de cette famille.

D'abord il nous parut empanné (3) dans la neige, à côté de la voie battue, puis, l'ayant rejoint, vous vîmes qu'il était aveugle ou presque aveugle.

C'est un homme grand, droit et bien fait.

Il portait de très-hautes (4) guêtres rouges... avait un justaucorps à queue avec des chamarrures rouges aussi — Il avait en bandoulière un carquois magnifique et un casque à crinière sur sa tête, qui était

(1) Extrait de Mon Journal.

(2) St. B. n'était pas encore incorporé en ville.

(3) Mot français employé au figuré.

(4) A cette époque on employait encore trait d'union après l'adverbe *très*, signe du superlatif.

toute noire et recouverte de cheveux, qui, je crois, n'avaient jamais été coupés, ni peignés.

Les élèves en furent tout curieux. Ils lui parlèrent en Sauteux, et il parut satisfait.

Cet homme, sans doute, a été jadis un guerrier fameux — il a souffert la soif et la faim — a couru les dangers les plus divers. Voilà pourquoi il est privé de la douce lumière du jour. O mon Dieu ! éclairez du moins sa grande âme immortelle.

Les Sauteux sont les sauvages les plus réfractaires — La plupart d'entre eux sont encore plongés dans l'infidélité, assis à l'ombre de la mort. Que c'est triste de voir un païen !!!

Au retour nous vîmes encore, sur la même avenue, deux fiers sauvages. Ils arrivaient tout panachés... tout allègres... tout fringants !!! L'un d'eux avait à la main gauche un renard jaune, qu'il portait en grand triomphe. C'était un beau petit animal, qui avait l'air tout gentil !...

Ce mot gentil me rappelle ces vers d'un courtisan à François Ier qui avait dit en montant à cheval :

“ Joli, gentil, petit cheval
“ Bon à monter, bon à descendre.

Et l'adroît flatteur avait ajouté :

“ Sans que tu sois un Bucéphal
“ Tu portes plus grand qu'Alexandre.

L'autre sauvage avait sur la tête la queue d'un autre renard.... Peut-être s'appelait-il le “ Renard !... que sais-je ? ... je sais cependant que les noms français d'animaux, Le Bœuf, Le Coq, etc... n'ont pas dû avoir une plus haute origine.

“ Illuminare his, qui in tenebris et in umbra mortis sedent ” — (Cant. Zac.

17 janvier, 1882 — Il a fait tout le jour un froid extrême — La tempête a mugé dans toute la prairie environnante avec une pluie épouvantable. Parfois, et même très souvent, des vagues écumantes et furibondes sont venues ébranler notre maison — C'est une chose terrible qu'un vent froid d'hiver au M. !!! Quand il vient du Nord, rien d'étonnant qu'il soit froid. Et quand il souffle du midi, les an-

ciens disent que c'est Borée qui revient.

S'il est sud-est, il vient directement des quatre grands lacs ... nord ! il vient de la baie d'Hudson ! ... ouest ou nord-ouest, il arrive des montagnes rocheuses ou du fleuve McKenzie, après avoir gambadé dans les frimas et les glaces des prairies plus de mille lieues sans édifices, sans clôtures, sans arbres, sans forêts pour l'arrêter !!!

Aussi il souffle, il siffle, il écume, il s'agite, il rugit à nos fenêtres... il les perce... se fait jour même à travers nos murs — Il apporte le froid jusqu'à nos fenêtres, jusqu'à nos lits, et nos mains en sont toutes transies.

“ Benedicite, glacies et nives, Domino.”
(Cant.)

AMICO DELLO STUDENTE.

BIBLIOGRAPHIE

(Pour l'Étudiant.)

« Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec, publiés par Mgr H. Têtu et l'abbé C. O. Gagnon. — Vol. Ier, Québec, Imp. générale, A. Côté et Cie., 1887. »

Cet ouvrage déjà annoncé est une des compilations les plus importantes qui aient été publiées de nos jours. Relever de la poussière du passé des matériaux d'histoire, des documents ecclésiastiques, comme les mandements et lettres pastorales des évêques de Québec, c'est là un travail méritoire qui a dû coûter à ses auteurs beaucoup de veilles et qui devrait attirer un peu plus l'attention du public.

Le premier tome format grand in 80, comprend 589 pages. L'impression est d'un beau caractère sur papier glacé. Le volume s'ouvre par une préface des auteurs avec une lettre d'approbation de Son Eminence le cardinal E. A. Taschereau.

Le tome I contient les mandements des cinq premiers évêques de Québec, avec la biographie de ces derniers. Tous ces documents épiscopaux y sont donnés par ordre chronologique en commençant par ceux de Mgr François de Laval, ce grand prélat qui fut pour ainsi dire le fondateur de l'église du Canada.

Plus de cent mandements nous sont restés de Mgr François de Laval. Nous y trouvons deux bulles l'une du 1er octobre 1674, érigeant l'évêché de Québec, l'autre en date de la même année, nommant Mgr de Laval au siège de Québec.

Le premier mandement de Mgr de Laval fut lancé le 15 janvier 1660. C'était une ordon-

nance de faire trois processions à l'église des Jésuites à différents intervalles, en l'honneur des Pères de la compagnie de Jésus, pour les services signalés que ces missionnaires religieux avaient rendus à la colonie tant au spirituel qu'au temporel.

Les derniers documents promulgués par Mgr de Laval le furent en 1685, au sujet d'un grand jubilé accordé par le pape Innocent XI.

La période comprise sous le nom de Mgr de Laval s'étend de 1659 à 1684.

La partie consacrée au deuxième évêque de Québec, Mgr Jean de Saint Valier de 1684 à 1727, est la principale du volume par le nombre de documents qu'elle renferme, soit au delà de trois cents mandements, lettres et circulaires. Il est intéressant d'en détacher une petite liste :

« 1. Lettre pastorale touchant la modestie avec laquelle les fidèles doivent assister à l'église et les dispositions qu'ils doivent apporter à la sainte communion; 2. Avis donné, au gouverneur et à la gouvernante sur l'obligation où ils sont de donner le bon exemple au peuple; 3. Ordonnance touchant la vénération due aux églises; 4. Mandement ordonnant une quête pour les Ursulines dont le monastère a été incendié; 5. Lettre pastorale touchant le baptême des sauvages; 6. Lettre pastorale pour disposer les peuples de ce diocèse à se bien défendre contre les anglais; 7. Ordonnance touchant l'ivrognerie et l'impureté; — Missions données aux Jésuites pour toutes les contrées des Outaouacs; — Lettre pastorale aux habitants de Ville-Marie sur l'excès des boissons; — Permission aux Jésuites de s'établir à Montréal; — Convocation d'un synode à Ville-Marie; — Mandement pour la publication du catéchisme; — Ordonnance sur les conférences ecclésiastiques; — Circulaire par laquelle Mgr de Saint Valier demande des prières pour obtenir son retour au Canada; 85. Mandement à l'occasion de la mort de Louis XIV; — Ordonnance sur le refus de l'absolution à ceux qui ne paient pas la dime; — Mandement pour demander des secours en faveur des incendiés de Montréal; — Mandement pour le jubilé du pape Innocent XIII; — Mémoire des biens de l'évêque, du chapitre et des autres communautés du Canada.

De Mgr de Mornay, troisième évêque de Québec, il nous reste qu'une seule lettre pastorale à l'adresse de son chapitre (1728-1733).

La dernière partie du volume renferme les mandements de Mgr Dosquet (1729-1739) et de Mgr L'Auberivière (1739-1740).

Dans cette longue série de documents, au nombre de cinq cent soixante, sont insérés plusieurs appendices du plus haut intérêt.

Le tome I se termine par une table et un index alphabétiques qui rendent très faciles la recherche et la lecture des matières.

Tous ces documents ont été conservés dans leur exacte teneur, plusieurs d'entre eux ayant

été imprimés en latin pour mieux en faire ressortir le cachet authentique.

Outre l'intérêt qu'offrent ces mandements, ils ont aussi un intérêt historique hors ligne. Nous pouvons y retracer les diverses phases de la colonie. On y voit surtout l'histoire du siège épiscopal de Québec avec ses glorieuses traditions.

Un plan général de l'état présent des missions du Canada fait en l'année 1683, nous montre l'origine de la plupart des principales paroisses actuelles de l'archidiocèse de Québec. Ce document inédit uni à d'autres qui donnent des statistiques semblables dans ce volume, suffiraient à compenser le prix de souscription des amateurs d'histoire.

Un grand nombre des documents épiscopaux des prélats de Québec sont datés de Montréal ou Ville-Marie, qui commençait alors à devenir un centre de plus en plus important. Le deuxième synode du clergé de la Nouvelle-France avait été tenu à Montréal en 1694.

Au point de vue de l'histoire et comme pièce d'intérêt local, citons le document suivant :

« Permission aux Jésuites de s'établir à Montréal.

Jean-Baptiste de la Croix, par la grâce de Dieu et du Saint Siège Apostolique, évêque de Québec en la Nouvelle-France.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

« Ayant reçu les lettres patentes du roi, accordées aux Pères de la Compagnie de Jésus, par lesquelles Sa Majesté leur donne pouvoir de s'établir dans toutes les îles et terres-fermes de l'Amérique Septentrionale et Méridionale où bon leur semblera, pour y exercer leurs fonctions selon leurs privilèges, sans qu'ils en puissent être troublés en quelque façon et manière que ce soit, et considérant les grands travaux qu'ils prennent pour gagner à Jésus-Christ les peuples de ces contrées, comme il est déclaré par les dites patentes de Sa Majesté, ce que nous reconnaissons par notre propre expérience, nous donnons volontiers et avec plaisir notre consentement et approbation à leur établissement dans la ville de Montréal de notre diocèse, avec un plein pouvoir d'y exercer toutes leurs fonctions.

Donné à Québec, dans notre palais épiscopal, le 22 août 1692.

JEAN, évêque de Québec.»

Cette œuvre sera terminée incessamment par les auteurs qui nous annoncent l'apparition prochaine du deuxième volume.

J. H. CHARLAND.

NOUVELLE PUBLICATION.

Dictionnaire des verbes irréguliers et défectifs de la langue française par F. A. Baillaigé, Ptr. Brochure in 12 de 76 pages. 25 centins l'unité. \$ 2. 40 la douzaine.

Les verbes de la langue française offrent très souvent des difficultés. Ces difficultés sont un cauchemar pour les personnes qui ont peu de mémoire et qui n'ont point le temps de consulter à chaque instant la grammaire ou de volumineux dictionnaires. L'auteur, dans ce nouveau dictionnaire, donne des détails sur 257 verbes.

Ces verbes, classés par lettres alphabétiques, sont en un instant trouvés et la difficulté par suite immédiatement résolue. Ainsi, par exemple, veut-on savoir quel est le présent du subjonctif du verbe *asseoir*, on voit, p. 10, que ce verbe a deux formes et que l'on dit très bien: *Que j'asseye* ou *que j'assoie*. Veut-on savoir s'il y a tréma partout dans le verbe *haïr*, le dictionnaire nous dit à la lettre H. p 45, qu'il faut omettre le tréma au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif. Etc., etc. Ce petit volume rendra donc service à bien du monde. Il est en vente chez l'auteur, au Collège Joliette.

APPRECIATIONS

(*Le Sorelois*)

UN LIVRE INDISPENSABLE. — M. l'Abbé F. A. Baillaigé, rédacteur du *Couvent* et de l'*Etudiant*, de Joliette, vient de combler une grande lacune en publiant un dictionnaire des verbes irréguliers et défectifs de la langue française. On trouvera ce dictionnaire très utile pour résoudre rapidement et sûrement les difficultés innombrables que présente la conjugaison de ces verbes.

(*L'Union*)

Nos remerciements à l'auteur pour cet envoi. L'ouvrage en question est de nature à rendre de grands services aux personnes qui désirent se perfectionner dans l'étude de la langue française, et nous ne doutons pas que la modicité du prix de cette estimable publication la rende populaire.

(*Le Courrier de St. Hyacinthe*)

Cet ouvrage remplit une lacune qui depuis longtemps se faisait sentir dans notre pays. Il devrait se trouver entre les mains de tout élève et de tout écrivain; nous félicitons le révérend prêtre d'avoir entrepris ce travail et surtout de l'avoir mené à si bonne fin.

(*La Minerve*)

Cet opuscule est d'une grande utilité pour les gens de lettres. Nous souhaitons succès à ce petit travail qui mérite d'être lu et même étudié.

(*L'Etoile du Nord*)

Ce travail est essentiellement utile et propre à rendre d'inappréciables services aux gens de lettres en les mettant en mesure de se fixer facilement et d'une manière certaine sur toute question embarrassante dans le cadre de sa spécialité.

..... M. Baillaigé a eu là une idée ingénieuse et son travail rendra, j'en suis persuadé, de réels services. On dit que les participes offrent de nombreuses difficultés, la conjugaison des verbes n'en présente pas moins. Un usage intelligent de ce dictionnaire fera surmonter ces difficultés.

Collège de Lévis.

CHS N. FORTIER, Ptr, Sup.

Ce petit volume est parfait et devrait se trouver dans toutes les écoles. L'auteur a été bien inspiré et a droit aux remerciements de la classe studieuse.

Rivière Ouelle.

LÉOPOLDINE AUCTIL, Inst.

Le Dictionnaire des Verbes irréguliers est aussi en vente chez MM. Cadieux et Derome, libraires, Montréal.

A valuable free offer to teachers

We have received from the publisher a valuable aid to teachers in the shape of a large (30 X 44 in.) chart of a New phonetic Script Alphabet, which will be sent free of charge, together with an elementary text-book, to all teachers of public or private schools, who will ask for it, and promise to hang it up in their school-rooms, and teach from it the sounds of the language, and the phonetic analysis of words. A peculiarity of this alphabet is that it furnishes letters differing in form, and joining readily together, for every sound of the language, the whole presented in so simple and practical a shape that we believe it to be the most complete and satisfactory scheme yet devised for teaching phonetic.

We trust that all our teacher readers will avail themselves of this generous offer, and get and use the chart and book. They may be obtained from the publisher, D. Kimball, 83 Madison St., Chicago, Ills.

PUBLICATIONS RECUES

Le Guide Français de la Nouvelle Angleterre. \$1.00. Lowell, Mass. Harrington frères, imprimeurs. 1887.

Cet ouvrage a pour but de faire connaître les centres du commerce canadien-français aux Etats-Unis. Renseignements précieux.

Les Fêtes de l'enfance, sous la direction de E. Robert, Fontaine-sur-Saone (Rhône).

Monologues, dialogues, pièces dramatiques, lettres, compliments. Charmant opuscule.

Le double avènement de l'Homme Dieu. Discours de M. Chs Thibault.

C'est un excellent résumé de l'histoire universelle, au point de vue chrétien. Les collégiens feraient bien de se procurer cette brochure.

Le Canada et l'émigration française par Frédéric Gerbié. Ce volume a 448 pages ; il est accompagné de cartes et de gravures. Imprimé chez C. Darveau, 1884.

Cet ouvrage renferme d'excellentes choses, à une foule de points de vue. Le temps ne nous permet pas d'en prendre connaissance assez pour signaler les défauts, s'il y en a.

The new phonetic shorthand alphabet, Voir l'annonce : A. valuable offer.....

Le Nord par B. A. F. de Montigny. 163 pages in 80. Imprimerie de l'*Etendard*, 37 rue Saint-Jacques, Montréal. Se vend au bénéfice de l'œuvre de la colonisation.

Peu d'ouvrages réunissent à un aussi haut degré : l'intérêt, la variété, le patriotisme, l'esprit pratique et l'esprit chrétien. Jeunes gens, lisez *Le Nord*. Nos félicitations à M. de Montigny.

Foreigner and Nationalist par Emile Piché. C'est un plaidoyer charmant surtout en faveur du *Home Rule* pour l'Irlande. Les Irlandais ont dans notre ami un défenseur convaincu et spirituel.

LES 44 HÉROS

ou

Quatrième guerre punique au collège.

(Pour l'Étudiant.)

(suite.)

Le temple de Janus était ouvert, et la perspective de glorieux lauriers à cueillir faisait battre nos cœurs plus rapides. L'imagination s'enflamme ; chacun de former les plus vastes projets. L'un, l'esprit encore tout rempli des bruits de guerre qui nous arrivent d'outre-mer, s'imagine qu'il ne s'agit rien moins que de prendre fait et cause pour les anglais, et d'aller attaquer et détruire Moscou. Un autre, que c'est d'aller au fond de l'Égypte combattre Mahdi, le faux prophète, au risque de revenir parmi nous avec la dignité de Mamamonchi, comme feu M. Jourdan. Godfroy qui se souvient de ce qu'ont fait ses ancêtres, propose même d'aller chasser les Turcs de Jérusalem !

Mais notre dévoué professeur avait trouvé d'autres éléments pour satisfaire notre amour pour la gloire : " Laissez, dit-il, les anglais chez les anglais et les Russes chez eux. Ici même, dans l'enceinte de notre classe, vous trouverez ample matière à exercer votre courage ; divisez-vous en deux partis, et combattez les uns contre les autres avec une noble émulation. "

Ces paroles furent reçues avec enthousiasme. Aussitôt notre poétique imagination transforma les matières d'études et les décora de noms fameux dans l'antiquité. C'est ainsi que notre belle classe de Versification, si pacifique d'ordinaire, vient d'être le théâtre d'une quatrième guerre punique. Nous avons donc vu un autre Annibal attaquer un autre Scipion, et de nouveau Carthaginois disputer la victoire à de nouveaux Romains. Mais si nous avons vu se renouveler les journées de Cannes, du Tésin et de la Trébie, nous n'avons pas vu couler les flots de sang qu'elles coûtèrent. Cette lutte, en effet, dont je m'efforcrai en historien impartial et fidèle, de vous faire connaître les plus intéressants épisodes et les plus palpitantes péripéties, ne devait nous priver d'aucun de nos

braves combattants. C'était la lutte de l'intelligence et du talent contre les difficultés ; lutte qui devait exciter au travail, préparer les examens, et faire briller des héros inconnus ; lutte sans haine, qui devait au contraire cimenter l'union entre les deux partis et porter les plus heureux fruits. Quel exemple pour les conquérants de l'avenir !

Mais suivons la marche des événements. A peine le signal fut-il donné, que les deux armées déployèrent leurs enseignes et se mirent en campagne. L'aigle romaine planait sur la première, la seconde déployait fièrement l'étendard d'Annibal. A ces deux armées, il fallait pour diriger leur valeur, deux généraux habiles et expérimentés. On alla donc au vote, et au milieu d'une émotion impossible à décrire, deux noms furent proclamés. Par une singulière coïncidence, les deux élus portaient deux prénoms célèbres dans l'histoire, ce furent MM. Léonidas Perrin et Godefroy Chagnon. Godefroy prit le nom de Scipion, et se mit à la tête des Romains ; Léonidas prit le nom du plus grand ennemi de Rome, et commanda aux Carthaginois.

Elevés à une si haute dignité, parvenus au faite des grandeurs, les deux généraux qui connaissaient le néant des choses humaines, ne se laissèrent pas éblouir par l'éclat des honneurs, et demandèrent à leurs soldats de ne pas mettre à l'exécution le triomphe dont on voulait les honorer. La marche triomphale autour de la classe fut donc supprimée, et l'on remit à plus tard l'érection de la statue qu'on voulait leur dresser. Cette réserve, cette modestie, et en même temps leur contenance noble et assurée prouvaient encore leur mérite et augmentaient la confiance et l'ardeur du soldat.

Les préparatifs de la lutte employèrent le premier jour. Scipion et Annibal qui se connaissaient en stratégie, pour l'avoir apprise dans leur grammaire grecque, choisirent les divers champs de batailles et firent ajouter de nouveaux travaux à leurs camps retranchés. Ensuite leurs états-majors respectifs qui secondaient habilement leurs vues, firent orner avec magnificence le lieu du combat. Au milieu des belles inscriptions

dont la classe était parsemée, et des panoplies de toutes sortes, on distinguait ces mots écrits en lettres d'or : " Honneur aux braves ! " — " La gloire vous attend. "

Mais avant de commencer le récit des faits très véridiques qui vont suivre, il ne serait peut-être pas hors de propos d'esquisser rapidement le portrait des deux chefs. Destinés sans aucun doute à passer à la postérité la plus reculée qui admirera toujours les talents militaires qu'ils ont déployés dans cette campagne, ces deux vaillants athlètes sont on ne peut plus dignes d'y figurer avec toutes leurs qualités tant physiques que morales.

Annibal avait déjà parcouru son troisième lustre. Toujours gai même en face des escadrons ennemis, il savait faire partager sa confiance à ses soldats ; son œil vif semblait l'annonce de la victoire ; son esprit pénétrant savait déjouer tous les artifices ; sa science enfin n'avait d'égal que son expérience.

Scipion était à peu près du même âge que son rival. D'un caractère moins fougueux, il conservait invariablement son sang froid même au plus fort de la mêlée. Toujours il savait profiter des avantages que lui offrait la fortune des combats. Nul n'était plus habile à découvrir le défaut de la cuirasse de son ennemi. Au reste, louer leur courage et leur valeur, serait faire injure à ces deux grands généraux.

Égaux par le courage et les qualités morales, ils offraient encore un extérieur non moins digne de remarque. L'un et l'autre en effet, portaient ce coloris du visage et des cheveux qui révèlent un tempérament sanguin. Leur taille était également semblable, et elle prouvait une fois encore qu'on peut être un grand homme sans être un homme grand.

Les deux adversaires étaient donc dignes l'un de l'autre, et s'ils ne descendaient pas en droite ligne de leurs célèbres homonymes, ils ont fait preuve du moins dans cette campagne courte mais glorieuse, de ces grandes qualités militaires qui ont illustré le valeureux Godefroy de Bouillon et le valeureux défenseur des thermopyles.

Savoir distinguer le mérite, était encore une des grandes qualités qui brillaient chez eux, et rehaussaient l'éclat du commandement qu'on leur avait si dignement confié. Ils en donnèrent un exemple frappant par le choix non moins habile que juste qu'ils firent de leurs lieutenants respectifs. Annibal augmenta encore la confiance des siens en appelant près de lui le vaillant Arthur Gélinau, déjà illustre par plusieurs campagnes. Les cents voix de la Renommée publièrent partout dans le camp romain la valeur de l'indomptable Calixte Ethier : aussi Scipion se l'adjoignit promptement et partagea avec lui le poids du commandement.

(A suivre.)

Soulier de l'orphelin.

Au Rév P. Beaudry, Supérieur du Collège
Joliette.

Monsieur le Supérieur,

Un des gracieux usages de cette France que vous aimez et où l'on aime le Canada si catholique et si français, est, dans chaque famille, de déposer dans la cheminée, la veille de Noël, le soulier des petits enfants, et de le remplir de dons et d'étrennes de la part de l'enfant-Dieu.

Nous permettez-vous, Monsieur le Supérieur, nous, les patronnesses de l'important orphelinat de Domois (près Dijon), de faire passer les mers au soulier de l'orphelin, et de vous l'envoyer ... pour que votre charité le remplisse de vos aumônes au nom de ce Jésus qui aime tant les petits enfants abandonnés.

Et si l'un de vos élèves, le plus sage sans doute, voulait faire la quôte pour eux, parmi ses compagnons, ah ! combien nous l'aimerions et lui serions reconnaissantes ! ...

Vous avez des pauvres parmi vous, c'est vrai, mais ne vous rappelez-vous pas que c'est la France qui vous a donné la Foi, et que, si l'on ne savait pas aujourd'hui chez nous cette même Foi si menacée dans le cœur des enfants du peuple,

c'en sera bientôt fini de la France chrétienne ?

Daignez donc, Monsieur le Supérieur, accueillir notre prière. Et recevez avec nos remerciements l'expression de notre meilleur respect.

POUR LES DAMES PATRONNESSES
CTESSE GABRIEL O'MAHONY.

Note de la rédaction.— A la messe basse du jour de l'an au matin, le soulier de l'orphelin a été présenté aux élèves. Le résultat de la collecte a été de \$4.87.

CONSTITUTION DU CANADA

Ce que tout petit canadien doit savoir

XI

Organisation particulière du sénat et de la chambre des communes.

Voici, d'après les dernières statistiques, une liste des employés pour chacune des deux chambres législatives du Canada.

Le sénat comprend : 1 greffier et son assistant ; 1 maître en chancellerie et son adjoint ; 1 greffier en loi, 1 caissier, 1 comptable, des commis des comités et des traducteurs anglais, 1 chapelain ; 1 deuxième greffier adjoint, 1 traducteur français ; 1 premier commis anglais et 1 greffier du journal anglais, 1 deuxième commis anglais, 1 rédacteur des affaires de routine et procès-verbaux ; un troisième commis anglais : 1 greffier des bills privés ; 1 sergent d'armes ; 1 sous-sergent d'armes, 1 greffier du journal français. 1 aide comptable, 1 gentilhomme huissier de la verge noire ; 1 directeur de poste ; 1 concierge, 1 huissier ; 1 messenger du président ; 1 gardien du vestiaire ; 1 gardien de la salle de lecture ; 1 messenger de la banque ; 1 menuisier ; 4 messagers permanents. — Salaires : \$22,255.

A la chambre des communes, l'on compte : 1 greffier et son adjoint ; 1 sergent et sous-sergent d'armes ; 1 premier commis ; 7 commis de première classe ; 6 commis de 2^e classe ; 2 commis de 3^e classe. Pour la division des lois et de la traduction il y a : 1 greffier en loi ; 2 commis ; 5 commis de 1^{ère} classe ; 4 commis de 2^e classe. Pour divers services : 1 comptable ; 1 commis de 1^{ère} classe ; 2 commis de deuxième classe ; 7 commis de 3^e classe. Pour le service du sergent d'armes et des messagers : 1 messenger en chef et gardien avec assistants ; 1 curateur de la salle de lecture ; 1 messenger de banque ; 1 menuisier ; 6 autres messagers ; 2 gardiens de nuit ; 1 portier et 1 messenger du

greffier. Pour le département des impressions ; 1 commis des pièces justificatives ; 1 surintendant des impressions ; 1 des documents de la session ; 1 aide correcteur d'épreuves ; 1 distributeur des documents imprimés ; 2 aides distributeurs ; 1 messenger permanent. Sal. \$8,440.

Pour la bibliothèque du parlement : 1 bibliothécaire et son assistant ; 1 commis de classe ancienne (division française) ; 1 commis de classe ancienne (division anglaise) ; 1 comptable ; 1 commis de classe cadette (division française et anglaise) 1 commis des catalogues, 1 gardien et 1 messenger en chef, 3 messagers ; 1 commis en charge des livres de loi de la Cour Suprême, Salaire, \$ 15,000.

Coût total du service interne du sénat et de la chambre des communes : \$125,690.

XII

Le service civil

Tout le personnel administratif, interne et externe qui compose les différents ministères du gouvernement exécutif du Canada, constitue le service civil. Il y a un *acte du service civil* qui règle la constitution de cette partie intégrante de l'administration, voici pour quelques-unes de ses principales classes, le résumé de cet acte :

1o Aux fins de subvenir aux besoins des divers départements du gouvernement pour l'administration des affaires publiques du Canada, il est loisible au gouverneur en conseil de nommer des employés qui constitués en corps seront appelés : *Service civil* du Canada, avec deux divisions l'une *intérieure*, l'autre *extérieure*.

2o Pour la nomination et la promotion des employés du service civil, il est institué par le gouverneur en conseil, un bureau d'examineurs au nombre de trois. Ce bureau est sous le contrôle du Secrétaire d'Etat du Canada. Les dépenses de ce bureau sont soldées par le parlement.

3o Aucun aspirant âgé de plus de 35 ans et de moins de 15 ans, ne pourra être nommé à un emploi dans la division administrative interne au-dessus de l'emploi de sous-chef de département.

4o Pour être admis aux examens, il faut un certificat de bonne santé et surtout de bonne conduite.

5o Nul ne sera nommé à un emploi, dans le service civil du Canada, soit en la première, soit en la seconde division, avant de subir un examen de deux genres : le premier, lui permettant de remplir les fonctions suivantes : Messenger dans l'une ou dans l'autre division ; chargeur, trieur, emballer, facteur de ville, agent de transfert des malles, facteur boitier, préposé des arrivages, sous-inspecteur des poids et mesures, cobiste temporaire. Le second examen

est pour les fonctions suivantes : commis de 3e classe dans la 1ere division, commis de 3e classe générale ; préposé de débarquement aux navires ; garde-clefs dans la seconde division pour service des douanes ; agent d'accise dans la 9e division, commis de poste et courrier sur chemins de fer et paquebots, dans la 2e division, etc.

6o Pour tout homme de profession qui se présente comme aspirant au service civil, il lui sera loisible de subir ou non un examen.

7o En tête de chaque département, il y a un chef et un sous-chef, ce dernier nommé par le gouverneur en conseil. Le sous-chef ou député ministre a le contrôle des affaires du département ; le maximum de salaire est fixée à \$4,000 et le minimum à \$3,000. Au-dessous du député ministre il y a les premiers commis puis les commis de 1ere, 2ème et 3ème classe, ainsi que les messagers, trieurs, et emballers. En l'absence du sous-chef les fonctions de celui-ci sont exercées par un premier commis désigné par le chef du département.

Le salaire annuel du premier commis est au minimum de \$1,800 et au maximum de \$2,400

Pour le commis de 1ere classe : salaire maximum \$1,400 et au minimum : \$480. Pour le commis de 2e classe : salaire minimum \$1,400 et au maximum : 2,100. Pour le commis de 3e classe salaire maximum \$1,100 et au minimum \$400. Pour messenger, etc, salaire maximum \$ 500, du minimum \$300.

8o Les sous-chefs et tous les officiers subalternes des départements doivent prêter serment de fidélité ; ces serments devant être inscrits dans un registre tenu par le conseil privé.

9o Un rapport annuel contenant les délibérations du bureau des examinateurs, des nominations et promotions avec les noms de tous les employés du service civil sera remis par le secrétaire d'Etat au parlement du Canada, dans les premiers quinze jours de la session.

10. Tout employé civil après dix années ou plus de service régulier a droit, moyennant une retenue préalable de 2 à 2 ½ pour cent sur son salaire annuel, de se retirer du service civil et de se faire payer par le gouvernement, une pension viagère.

J. H. CHARLAND.

Questions d'enfants :

- Les vaisseaux, ça marche tout seul, dis-papa ?
- Oui, chéri.
- A pied ?
- A pied, si tu veux.
- Pourquoi alors qu'ils ont des éperons ?
- C'est parce qu'ils peuvent trouver des chevaux marins !

FEUILLETONS DE L'ETUDIANT.

Une véritable histoire de revenants

I

Après de longs combats livrés en 1849 sous les murs de Rome, la victoire, protégée par le Dieu des armées, s'était rangée définitivement sous les drapeaux de la France. L'épée libératrice de Charlemagne, confiée aux vaillantes mains du Général Oudinot, duc de Reggio, venait de vaincre la démagogie européenne ralliée par Mazzini dans les murs de la ville aux sept collines. Le droit triomphait, et l'hydre de la révolution était refoulée dans ses derniers retranchements.

Quelques mois après l'entrée triomphale de l'armée française à Rome, l'illustre successeur de Grégoire XVI revit sa capitale.

Garibaldi, l'épée de la cause de Mazzini, l'implacable rhéteur, s'était fait le chef, avait pris la fuite. A sa suite, les légions révolutionnaires avaient quitté en désordre les Etats de l'Eglise pour aller porter ailleurs le théâtre du meurtre et de la rapine.

Cependant quelques bandits audacieux échappés au glaive de la justice et de la victoire, quelques insurgés dans les campagnes voisines, signalaient leur présence par des crimes isolés, par des assassinats fréquents et répétés. Comme il arrive toujours dans les pays aux croyances naïves, où les esprits sont prompts à admettre les merveilles, la peur, grossissant les objets, leur donnait une importance qu'ils n'avaient pas en réalité. C'est ainsi que chaque arbre de la campagne romaine, s'animait le soir, prenait la forme d'un brigand déterminé, et qu'un vieux château isolé dans les montagnes de la Sabine était devenu, disait-on, une forteresse où les vaillants condottieri des bandes garibaldiennes s'étaient réfugiés pour y mener joyeuse et méchante vie. Ces héros de grands chemins, exploitant la terreur qu'ils inspiraient par une audace incessante, poussaient le cours de leurs exploits faciles, le jour en prélevant des impôts sur la naïveté des paysans, la nuit en agissant sur leur crédulité superstitieuse par

des bruits de chaînes, par des images fantastiques et des apparitions lugubres. Trahis par la fortune des combats réguliers, ils avaient recruté, disait-on, de nouveaux et puissants auxiliaires dans les rangs des cohortes infernales. Le château des montagnes de la Sabine, affirmait-on encore, n'était plus qu'une demeure à farfadets, répandant au loin de pestilentielles exhalaisons de soufre et de bitume. Un pauvre paysan, père de huit enfants, et dont on disait le nom, Pietro Bianchini, aurait été fustigé de la plus ignoble manière, entre onze heures et minuit, pour n'avoir point voulu signer la vente de son âme à un grand vilain diable haut de sept pieds, qui lui offrait en échange un coffret rempli d'or.

Une autre fois, deux jeunes filles, revenant des champs à la tombée de la nuit, avaient vu treize hommes dansant la saltarelle dans un pli de terrain ; ils étaient vêtus de rouge, leurs fronts ornés de cornes étaient percés de grands yeux étincelants, et ils avaient tous une longue queue poilue, relevée en trompette. Les jeunes filles auraient été forcées de prendre part à leurs danses, l'une d'elles, en état de grâce, ne les eût mis en fuite par un signe de croix. Aussi le vide et l'isolement se faisait-il chaque jour davantage autour du vieux manoir. Les moins timides de ceux qui se posaient en esprits forts, n'osant pas trop se mettre en contradiction avec leurs voisins, disaient, sans l'affirmer, que les prétendus démons pouvaient fort bien n'être que des faux monnayeurs. Quoiqu'il en soit, il était évident pour tous que des choses insolites se passaient dans le pays.

Un soir, quatre officiers français du premier régiment de chasseurs à cheval se trouvaient réunis autour d'une table du café Nuovo ; l'un deux, revenu dans la matinée de la petite ville d'Albano, se fit l'écho des bruits qu'il avait recueillis dans cette charmante résidence ; il n'est pas très-certain même qu'il ne les amplifiât de manière à piquer vivement la curiosité de ses camarades.

— Des revenants ! fameux ! s'écrièrent ceux-ci, nous demandons qu'on nous serve des revenants.

— Holà ! garçon...

— *Piccolo* ! ... (1)

— Sers-nous un farfadet.

— *Subito*, répliqua le petit espiègle : et fa-

sant mine d'aller le chercher, il revint presque aussitôt disant : Il m'est impossible de vous servir aujourd'hui ce que vous désirez, mais si y tenez, nous le ferons venir demain d'Albano.

— Mieux vaut que nous allions le quêrir nous-mêmes ; que vous en semble, messieurs ?" ajouta l'un des officiers. Ses camarades, ravis de se lancer dans l'imprévu d'une excentrique aventure adoptèrent à l'unanimité la motion de l'honorable préopinant, et résolurent de rendre une visite aux revenants du château mystérieux. Mais, comme le lendemain était pour eux un jour de service, ils remirent au surlendemain, vendredi, l'exécution de leur projet.

Ce jour venu, ils partirent de grand matin tous les quatre, armés de mauvais fusils de chasse qu'ils s'étaient procurés, cependant, chez le meilleur armurier de la ville. Indépendamment de leurs pistolets et de leurs sabres, cette arme d'emprunt devait éloigner tout soupçon en déguisant le véritable but de leur expédition, sous les apparences d'une simple partie de chasse.

Ils arrivèrent à dix heures à Albano ; le ciel était magnifique, le soleil semblait former une couronne d'or au front des montagnes de la Sabine. La journée commençait pour nos braves aventuriers sous les plus heureux auspices. Descendus à la première locande de la ville, ils s'y firent servir un excellent déjeuner arrosé d'un joli vin blanc d'Orvietto, auquel ils rendirent de nombreux hommages. A midi, ils s'engagèrent dans les montagnes et se mirent en chasse jusqu'à la nuit : alors, par une manœuvre habile, ils se rapprochèrent suffisamment du château suspect pour apercevoir et lire en caractère de feu sur la porte principale cette menaçante inscription :

AVIS AUX OFFICIERS FRANÇAIS.

Maudits soient les audacieux qui oseront pénétrer dans cette enceinte !

" Bravo ! il paraît que nous sommes attendus, s'écria le chef de la petite colonne, un capitaine décoré à la joue par un magnifique coup de sabre reçu en Afrique à la bataille d'Isly.

— C'est un défi, répliqua un lieutenant.

— Plus encore, c'est une menace.

— Eh bien ! menace ou défi, n'importe, reprit

le capitaine à haute voix ; nous entrerons dans cette enceinte ainsi que nous sommes entrés dans Rome pour en chasser Mazzini, Garibaldi, Sterbini, Armellini, Salli, et autres *sacripanti italiani* ; entendez-vous messire *Satanas* ?

— *Maudits soient les impies qui osent insulter les étoiles de l'indépendance italienne!* s'écria en faux-bourdon une voix de basse-taille qui semblait sortir des entrailles de la terre.

— Tu nous en..... bêtes, répliqua vivement un jeune sous-lieutenant : tes étoiles sont de mauvais quinquets qui ont filé devant les moustaches des grenadiers français.

— Regarde, ajouta le jeune officier, si tu as des yeux pour voir, le cas que nous faisons de tes avis. Et d'un coup de sabre il abattit l'enseigne phosphorescente de la porte d'entrée."

Au même instant un squelette, tenant une épée nue dans sa main osseuse et décharnée, remplaça l'enseigne et s'écria : *Maudits soient les audacieux qui osent franchir cette porte !*

" Chasseurs, par le flanc droit et en avant, marche !" s'écria à son tour le capitaine de la bande joyeuse ; et les officiers, serrant les rangs, s'avancèrent en bon ordre sous un portique qui les conduisit dans un vaste vestibule éclairé par des torches funébres.

Un immense catafalque, couvert de draperies noires parsemées de lames d'argent, se dressait au milieu des torches ; des tibias croisés et couronnés de têtes de mort complétaient cet appareil lugubre.

" Il m'est avis, camarades, que nous allons assister à une séance de Robert Houdin, dit un officier.

Maudits soient les impies qui osent plaisanter devant un cercueil ! répliqua la voix basse-taille. Tout à coup un chœur lugubre entonna lentement un *De profundis*.

— Bravo, mes amis, fit un officier, nous arrivons à temps pour assister au service de la défunte république romaine."

Les voix du chœur semblaient sortir cette fois du sommet de l'édifice.

(*A suivre.*)

VOYAGE DE GULLIVER

— A —

LILLIPUT

CHAPITRE PREMIER

L'auteur rend un compte succinct des premiers motifs qui le portèrent à voyager. — Il fut naufragé, et se sauva à la nage dans le pays de Lilliput. — On l'enchaîna et on le conduisit en cet état plus avant dans les terres.

Mon père, dont le bien, situé dans la province de Nottingham, était médiocre, avait cinq fils : j'étais le troisième ; et il m'envoya au collège d'Emmanuel, à Cambridge, à l'âge de quatorze ans. J'y demeurai trois années, que j'employai utilement. Mais la dépense de mon entretien au collège, étant trop grande, on me mit en apprentissage sous M. Jacques Bates, fameux chirurgien à Londres, chez qui je demeurai quatre ans. Mon père m'envoyant de temps en temps quelques petites sommes d'argent, je les employais à apprendre le pilotage, et les autres parties mathématiques les plus nécessaires à ceux qui forment le dessin de voyager sur mer, ce que je prévoyais être ma destinée.

J'acceptai un parti avantageux, qui me fut proposé par le capitaine Guillaume Prichard, près à monter l'*Antelope*, et à partir pour la mer du Sud. Nous embarquâmes à Bristol, le 4 de mai 1699, et notre voyage fut d'abord très heureux.

Il est inutile d'ennuyer le lecteur par le détail de nos aventures dans ces mers ; c'est assez de lui faire savoir que, dans notre passage aux Indes orientales, nous essayâmes une tempête dont la violence nous poussa vers le nord-ouest de la terre de Van-Diemen. Le cinquième de novembre, qui était le commencement de l'été dans ce pays-là, le temps étant un peu noir, les mariniens aperçurent un roc qui n'était éloigné du vaisseau que de la longueur d'un câble ; mais le vent était si fort que nous fûmes poussés directement contre l'écueil, et que nous échouâmes dans un moment. Six de l'équipage, dont j'étais un, s'étant jetés à propos dans la chaloupe, trouvèrent le moyen de se débarrasser du vaisseau et du roc. Nous allâmes à la rame environ trois lieues ; mais à

la fin la lassitude ne nous permit plus de ramer. Entièrement épuisés, nous nous abandonnâmes au gré des flots ; et bientôt nous fûmes renversés par un coup de vent du Nord.

Je ne sais quel fut le sort de mes camarades de la chaloupe, ni de ceux qui se sauvèrent sur le roc, ou qui restèrent dans le vaisseau ; mais je crois qu'ils périrent tous : pour moi, je nageai à l'aventure, et fut poussé par le vent et la marée. Je laissai souvent tomber mes jambes, mais sans toucher le fond. Enfin, étant près de m'abandonner, je trouvai pied dans l'eau ; et alors la tempête était bien diminuée. Comme la pente était presque insensible, je marchai une demi-lieue dans la mer avant que j'eusse pris terre. Je fis environ un quart de lieue sans découvrir aucune maison, ni aucuns vestiges d'habitants, quoique ce pays fût très peuplé. La fatigue, la chaleur et une demi-pinte d'eau-de-vie que j'avais bue en abandonnant le vaisseau, tout cela m'excita à dormir. Je me couchai sur l'herbe, qui était très fine, où je fus bientôt enseveli dans un profond sommeil, qui dura neuf heures. Au bout de ce temps-là, mécontent éveillé, j'essayai de me lever ; mais ce fut en vain. Je m'étais couché sur le dos : je trouvais mes bras et mes jambes attachés à la terre de l'un et de l'autre côté et mes cheveux attachés de la même manière. Je trouvai même plusieurs ligatures très minces qui entouraient mon corps depuis mes aisselles jusqu'à mes cuisses. Je ne pouvais que regarder en haut : le soleil commençait à être fort chaud, et sa grande clarté blessait mes yeux. J'entendis un bruit confus autour de moi ; mais dans la posture où j'étais, je ne pouvais rien voir que le soleil. Bientôt je sentis remuer quelque chose sur ma jambe gauche, et cette chose, avançant doucement sur ma poitrine, monter presque jusqu'à mon menton. Quel fut mon étonnement lorsque j'aperçus une petite figure de créature humaine, haute tout au plus de six pouces, un arc et une flèche à la main, avec un carquois sur le dos ! J'en vis en même temps au moins quarante autres de la même espèce. Je me mis soudain à jeter des cris si horribles, que tous ces petits animaux se retirèrent transis de peur ; et il y en eut même quelques-uns, comme je l'ai appris ensuite, qui furent dangereusement blessés par les chutes précipitées qu'ils

lirent en sautant de dessus mon corps à terre. Néanmoins ils revinrent bientôt, et un d'eux, qui eut la hardiesse de s'avancer si près qu'il fut en état de voir entièrement mon visage, levant les mains les yeux par une espèce d'admiration, s'écria d'une voix aigre, mais distincte : *Hekinah Dégul.*

Les autres répétèrent plusieurs fois les mêmes mots ; mais je n'en compris pas le sens. J'étais pendant ce temps-là étonné, inquiet, troublé, et tel que serait le spectateur en pareille situation. Enfin, faisant des efforts pour me mettre en liberté, j'eus le bonheur de rompre les cordons ou fils, et d'arracher les chevilles qui attachaient mon bras droit à la terre. En même temps, par une secousse qui me causa une douleur extrême, je lâchai un peu les cordons qui attachaient mes cheveux du côté droit (cordons plus fins que mes cheveux mêmes) ; en sorte que je me trouvai en état de procurer à ma tête un petit mouvement libre. Alors ces insectes humains se mirent en fuite, et poussèrent des cris très aigus. Ce bruit cessant, j'entendis un d'eux s'écrier : *Tolgo Phonnac* ; et aussitôt je me sentis percé à la main gauche de plus cent flèches qui me piquaient comme autant d'aiguilles. Ils firent ensuite une autre décharge en l'air, comme nous tirons des bombes en Europe, dont plusieurs je crois, tombaient paraboliquement sur mon corps, quoique je ne les aperçussent pas, et d'autres sur mon visage, que je tâchai de couvrir avec ma main droite. Quand cette grêle de flèches fut passée, je m'efforçai encore de me détacher : mais on fit alors une autre décharge plus grande que la première, et quelques-uns tâchaient de me percer de leurs lances ; mais par bonheur je portais une veste impénétrable de peau de buffle. Je crus donc que le meilleur parti était de me tenir en repos, et de rester comme j'étais jusqu'à la nuit ; qu'alors, dégageant mon bras gauche, je pourrais me mettre tout-à-fait en liberté ; à l'égard des habitants, c'étrist avec raison que je me croyais d'une force égale aux plus puissantes armées qu'ils pourraient mettre sur pied pour m'attaquer, s'ils étaient tous de la même taille que ceux que j'avais vus jusques-là. Mais la fortune me réservait un autre sort.

(A suivre.)

CONDOLÉANCES

A une assemblée générale des membres du Cercle Littéraire de la Baie St. Paul spécialement convoquée, à cet effet, à la quelle il fut proposé par C. H. A. Clément, M. D. secondé par Alfred Simard, M. D. que les membres du Cercle Littéraire de la Baie St. Paul ont appris avec une vive douleur la mort du Vénérable Evêque de Chicoutimi, Mgr Dominique Racine, qui avait bien voulu consentir à être le Premier Président Honoraire de notre cercle.

Que nous savons être les interprètes de tous les citoyens de la Baie St. Paul en exprimant combien nous ressentons vivement la perte que le diocèse de Chicoutimi vient de faire par la mort de son premier Pasteur qui possédait à un si haut degré l'amour et l'estime de ses diocésains.

Que tous les membres du Cercle assisteront au service qui doit être chanté mardi le 31 janvier pour le repos de Mgr Dominique Racine.

Que ces résolutions soient transmises à Mgr Antoine Racine frère du regretté défunt, à M. le Secrétaire de feu Mgr Dominique Racine et aux journaux.

Et que par respect pour le vénérable Evêque défunt, la séance soit ajournée sine die. Adopté unanimement.

PIERRE CLÉMENT.

Hommes illustres du XIX siècle

(Pour l'Etudiant.)

FRANCESCO ZAMBRINI

Traduit de l'italien par F. A. B.

Les études classiques ont fait un pas de géant grâce à ce littérateur illustre.

Francesco Zambrini naquit à Faenza le 25 janvier, 1810.

Il étudia successivement à Ravenne, à Imola et à Bologne. Ayant pris part aux troubles de 1841, il est emprisonné, puis exilé. En 1842, nous le retrouvons à Faenza. Il y exerce les plus hautes charges municipales. De nouvelles luttes intestines éclatant, Zambrini voit périr plusieurs de ses amis ; il se retire à Bologne pour n'en plus partir, 1854.

Une ère nouvelle s'ouvrait pour l'Italie.

Zambrini s'étant assuré l'assistance de plusieurs bons littérateurs, fit adopter par le dictateur Farini l'idée d'organiser une commission pour la publication des ouvrages en langue vulgaire, inédits ou rares.

L'entreprise réussit à merveille, et les ouvrages imprimés jusqu'à ce jour forment à eux seuls une bibliothèque considérable. On remarque tout d'abord, la *Collection des œuvres inédites ou rares des trois premiers siècles de la langue*, le *Choix de curiosités littéraires*, le *Promagnatore*, journal de philosophie, d'histoire et de bibliographie, etc., etc.

Les travaux de Zambrini se comptent par centaines.

Sain de corps et d'esprit, comblé d'honneur et de richesse, entouré d'une nombreuse famille, Zambrini atteignit l'âge de 77 ans.

Il mourut chrétiennement le 9 juillet 1887.

Trois cités se disputent le droit de lui rendre les derniers honneurs : Faenza, Bologna et Cataldo, la patrie vraie, la patrie adoptive et la patrie de Boccace, père de la prose italienne, qui lui avait accordé depuis peu chez elle le titre de citoyen.

L'Ateneo.

GALERIE CANADIENNE

PETITES NOTES BIOGRAPHIQUES.

(Pour l'Étudiant.)

SIR ETIENNE PASCAL TACHÉ

Ancien chef politique du Bas-Canada, Sir E. P. Taché était né en 1795, fils de Charles Taché, ce dernier aïeul de Mgr l'archevêque de St-Boniface.

Il était médecin de profession.

A l'inauguration de l'union des deux Canadas en 1841, il fut élu député du comté de l'Islet et fut successivement promu aux charges d'Adjudant général de la Milice, Commissaire des Travaux Publics, Receveur-général, chef du bureau des Terres de

la Couronne, Président du Conseil Législatif, enfin le Premier Ministre du Canada-Unis de 1855 à 1864.

Il fut comblé d'honneurs tels que ceux de Chevalier-Commandeur de S. Grégoire-Le-Grand, et de Commandeur de l'Ordre du Bain avec le titre de *Sir*.

Prédécesseur de Sir George Etienne Cartier, dans le département de la Milice du Canada, Sir E. P. Taché doit être considéré, dit M. Bibaud, comme le créateur du noyau existant d'une armée nationale canadienne.

Sir E. P. Taché, âgé de 70 ans, fut inhumé le 2 août 1865 à St-Thomas de Montmagny.

J. H. CHARLAND.

Février, 1888.

NECROLOGIE

Hodie mihi, eras tibi.

La vie de l'homme est courte, elle décline comme l'ombre et s'évanouit comme la fumée disent les Saintes Lettres.

Toute heure du jour vient confirmer cette triste parole et voit couler les larmes de la douleur sur le tombeau d'êtres chers. Jeunesse, santé, talents, rien n'est à l'abri des coups de la mort si ce n'est l'immortelle vertu et les œuvres inscrites au livre de vie. *Estote parati*. Aujourd'hui, c'est mon tour, demain, ce sera le vôtre. Telle est bien la signification de la mort prématurée de notre cher confrère Hildedge Deschênes qui vient d'être enlevé si brusquement à l'amour de sa famille et à notre affection. Qui le pouvait prévoir il y a quinze jours ? N'était-il pas un des plus robustes parmi nous ? Et cependant, il dort maintenant son dernier sommeil à l'ombre de la chapelle des trépassés ! Pauvre cher Hildedge ! Du moins, tu n'es pas mort tout entier. Ton souvenir vit au milieu de tes confrères avec l'impérissable exemple de tes vertus. *Defunctus adhuc loquitur*. Comment oublier cette piété solide, cette scrupuleuse observation du règlement, cette soumission toujours si parfaite aux moindres désirs de l'autorité ? Dieu sans doute a trouvé ce fruit mûr pour le ciel. Aussi bien, notre cher confrère, malgré la rapidité du mal qui l'a emporté en

quelques jours n'a-t-il pas été pris à l'improviste. La pensée religieuse dominait trop chez lui toute autre préoccupation pour qu'il se berçât de l'espoir du rétablissement, insoucieux de la grande affaire de l'éternité. Dès qu'il se sentit frappé par cette terrible fluxion de poitrine qui devait l'enlever à notre amitié, il voulut recevoir les consolations de la religion : le pain des forts et l'huile sainte des mourants. Puis, tranquille, il attendit l'arrêt divin.

Dieu l'a rappelé à lui, mercredi, le 1er février, veille de la Purification de la sainte Vierge qu'il aimait tendrement.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 14 février, à Ste-Elisabeth, sa paroisse natale. Le service a été chanté par le R. P. Ducharme S. V., parent de la famille. Le deuil était conduit par Monsieur l'Abbé Deschênes, frère du regretté défunt et vicaire à St-Roch de l'Achigan. MM. J. Clermont, O. Guibault, A. Pelletier et A. Champoux, élèves de Philosophie, (junior) au Collège-Joliette, accomplissaient le triste devoir de porter à sa dernière demeure le corps de leur bien-aimé confrère de classe.

En outre d'un grand nombre de parents et d'amis accourus pour compatir à la douleur de la famille, on remarquait au chœur le R. P. A. Corcoran S. V., Professeur du défunt et MM. les Abbés A. Dupuy, H. Dupuy et Chs Dugas.

Lundi, le 6 Février, les élèves de Philosophie (junior) du Collège-Joliette faisaient chanter, dans la chapelle du Collège, un service solennel pour le repos de l'âme de leur cher confrère.

Puisse ces témoignages d'estime et d'affection apporter quelque soulagement à la juste et vive douleur de parents affligés !

Requiescat in pace

UN AMI.

Gymnastique Intellectuelle.

Je répons au joli petit problème (N° 1) de *l'Etudiant*, N° 33, page 15.

Ces quatre parties sont respectivement : 50, 30, 15, 5.

Cependant je ne prétends pas le résoudre de mémoire, comme le disait un correspondant du N° 31 de *l'Etudiant*. Car, le calcul de mémoire ne fait pas partie des sciences mathématiques. Il peut tout au plus s'appeler l'art utile de résoudre ou de deviner quelque petit problème, comme on le fait dans les écoles les plus élémentaires, mais il y a loin de cette petite gymnastique intellectuelle à la science des nombres

ou des formules mathématiques, en un mot, à la connaissance des solutions mathématiques par leurs causes raisonnées. Et c'est à cause de cette grande distance de l'art de deviner de petites solutions à la science mathématique que les élèves des collèges (e. g. classiques) où l'on fait raisonner les nombres et les solutions mathématiques, seront toujours supérieurs quoiqu'on en puisse dire aux élèves des maisons d'éducation, où l'on n'enseigne que l'art de faire telle règle par tel ou tel procédé. Car cet art étant oublié, ce qui sera extrêmement facile, il sera impossible de retrouver la règle : tandis que celui qui a acquis une fois la science des nombres et des formules par leur raisonnement et la discussion de leurs causes ne les oubliera plus jamais, ou pourra les rétablir facilement dans son esprit en en faisant encore la discussion, qui lui sera toujours facile.

Je ne connais pas les quatre nombres demandés, mais je les représente par $x, y, t,$ et v , et je dis $X \text{ plus } Y \text{ plus } T \text{ plus } V = 100$, ce que personne ne contestera, je l'espère.

Ensuite je dis, chaque partie, ayant aussi les opérations indiquées par les données du problème, devra être égale à 25, puisque les quatre parties doivent être égales et chacune être égale au quart de 100 ou à 25.

Maintenant X diminué de moitié doit donner 25, j'aurai donc $X - \frac{1}{2}X = 25$. Et les opérations algébriques pour la solution du problème donnent $2X - X = 50$, i. e. $X = 50$. Donc X , 1^{re} partie égale 50. Ensuite Y diminué d'un sixième donne 25. Donc $Y - \frac{1}{6}Y = 25$, ou bien $6Y - Y = 150$, ou bien Y , seconde partie, égale 30.

Puis T , augmenté de ses deux tiers doit donner 25 aussi — D'où l'équation, ou petite balance algébrique, (ainsi que le disait le révérend correspondant du N° 30 de *l'Etudiant*) $T \text{ plus } \frac{2}{3}T = 25$. Ou bien $3 \text{ plus } 2T = 75$ Ou enfin $5T = 75$ — D'où T , troisième partie, égale 15.

Mais la quatrième partie élevée au carré devra donner 25, j'aurai donc $V^2 = 25$, ou, par l'extraction de la racine, $V = \sqrt{25}$, ou V , quatrième partie, égale 5.

La preuve est très facile à faire par l'arithmétique. Et si le correspondant du N° 31 prétend encore résoudre les problè-

mes de mémoire (ce qu'il fait bien d'ailleurs) je lui en donnerai un du même genre contre lequel je lui promets de faire échouer sa brillante mémoire, ce sera une preuve de plus que, surtout en mathématiques, la mémoire ne suffit pas.

Votre etc. S. T. B.

X*

Autre solution du même problème

Divisez 100 en 4 parties. De la première, enlevez la moitié. De la deuxième, enlevez un sixième. A la troisième, ajoutez les deux tiers, et élevez la quatrième au carré. De telle manière que chacune des parties soit égale aux autres.

Soit $2 X^2$ pour la première partie.

Alors, X^2 plus $\frac{X^2}{5}$ représentera la 2e partie.

$X^2 - \frac{2X^2}{5}$ " 3e "
Et X " 4e "

La première équation sera

$$4 X^2 - \frac{X^2}{5} \text{ plus } X \text{ égale } 100$$

En chassant le dénominateur 5, j'obtiens

$$20 X^2 - X^2 \text{ plus } 5 X \text{ égale } 500$$

$$\text{ou } 19 X^2 \text{ plus } 5 X \text{ égale } 500$$

Pour faciliter l'élimination de X^2 , je divise le tout par 19 en transposant comme suit :

$$X^2 \text{ plus } \frac{5X}{19} \text{ égale } \frac{500}{19}$$

$$\text{ou } X^2 \text{ plus } \frac{10X}{38} \text{ égale } \frac{500}{38}$$

Ensuite, j'éleve l'équation au carré en ajoutant à chaque membre le carré de la moitié du coefficient de X , ce qui nécessite la modification suivante :

$$X^2 \text{ plus } \frac{10}{38} X \text{ plus } (\frac{5}{38})^2 \text{ égale } \frac{500}{38} \text{ plus } \frac{25}{1444} \text{ égale } \frac{38000}{1444} \text{ plus } \frac{25}{1444} \text{ égale } \frac{38025}{1444}$$

$$\text{équivalant à } X \text{ plus } \frac{5}{38} \text{ égale } \sqrt{\frac{38025}{1444}} \text{ égale } \frac{195}{38}$$

$$\text{et par transposition } X \text{ égale } \frac{195}{38} - \frac{5}{38} = \frac{190}{38}$$

$$X \text{ égale } 5$$

Si X égale 5

$$2 X^2 \text{ égale } 50, \text{ 1re partie}$$

$$X^2 \text{ plus } \frac{X^2}{5} \text{ égale } 30, \text{ 2e partie}$$

$$X^2 - \frac{2X^2}{5} \text{ égale } 15, \text{ 3e partie}$$

$$X \text{ égale } \frac{5}{100}, \text{ 4e partie}$$

On demandera peut être, « Pour quoi une si longue opération pour arriver à savoir que 5 est une des 4 parties égales ? » C'est que dans la donnée rien n'indique que la somme des 4 parties égales est 100.

Mile-End.

H. C.

PROBLEME No 2.

La longueur d'un plan incliné est de 600 pieds, l'angle d'inclinaison à l'horizon 30° . Trouver le temps que prendra un corps pour le descendre et sa vitesse ? PANET.

De la vraie et de la fauss education

Traduction libre de l'anglais par F. A. B.

(Pour l'Etudiant.)

LA MÉMOIRE

Une mémoire fidèle et tenace est un véritable trésor. Sans la mémoire en effet on perd à l'instant ou à peu près, tout ce que l'on apprend. La culture de la mémoire est donc d'une importance capitale.

Notons tout d'abord que la mémoire est une impression des sens, sauf les cas où elle porte sur les idées. La mémoire des mots, des lieux, des personnes, ne doit donc pas être confondue avec l'intellect.

La mémoire, impression des sens, est une fonction d'un nerf cellulaire qui peut être dans le cerveau. Toute action sur ce nerf produit en lui une impression, tout comme en usant des bras et des jambes nous agissons sur les muscles qui les meuvent.

Si on exerce bien ces muscles, on leur donne de la force. Si cet exercice se fait de bonne heure et longtemps, sous un bon maître, les muscles acquièrent pour longtemps une très grande force.

Il faut donc, à proportion, pour acquérir la mémoire : de l'exercice, un exercice régulier, un exercice prolongé.

La prochaine fois, nous parlerons de la nécessité de cultiver la mémoire chez les enfants.

R. P. DRUMMOND, S. J.

RECTIFICATION,

« Par suite d'une transposition dans nos notes, nous avons confondu le monument de sir G. Etienne Cartier avec celui de Salabery à Chambly. Quant au lieu de la naissance de Cartier, il fallait dire St-Antoine-de-Chambly. » J. H. C.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

CA ET LA

NOUVELLES RELIGIEUSES

Canonisation des sept fondateurs de l'ordre des Servites et de trois membres de la compagnie de Jésus : Jean Berchmans, Pierre Claver, Alphonse Rodriguez.

EUROPE

Bien que l'Europe soit armée plus qu'elle ne l'a jamais été, les apparences cependant sont à la paix. C'est le cas de dire : *si vis pacem, para bellum*.

Un malin nous représente la Rome du gouvernement italien sous la figure suivante :

Missa de *Requiem*, sine *Gloria nec Credo*,
Cum tristis *Squentia*, cum longo *Offertorio*,
In qua *Pax* non datur
Et populus sine *Benedictione* dimittitur.

Traduisons avec le *Bien Public* :

A quoi comparer la vie de la Rome moderne ? A une messe de *Requiem*, qui n'a ni *gloria* ni *credo*, mais une funèbre séquence et un long offertoire. La paix n'y est point donnée et le peuple n'y reçoit aucune bénédiction.

Le roi Milan, de Serbie, affirme une politique favorable à l'indépendance et au développement libre des peuples de l'Europe orientale.

La Russie, au contraire est opposée à l'indépendance de ces peuples. De là les difficultés du roi Ferdinand, de Bulgarie.

La Russie défend l'enseignement religieux dans les écoles où la langue polonaise est enseignée. Les évêques polonais, par suite, se trouvent dans la cruelle nécessité de défendre l'enseignement de la langue polonaise dans les écoles supérieures.

"La Hongrie porte le deuil d'un de ses plus grands hommes d'Etat, le baron PAUL SENYER." — *La Revue de l'Orient*

ASIE

La Chine, si l'on en croit un journal russe se mêlerait assez volontiers à une guerre européenne.

AFRIQUE

L'avenir est sombre en Afrique pour les ita-

liens. Les soldats abyssiniens sont à la veille de leur jouer de mauvais tours ?

Les Trappistes travaillent à évangéliser les Zoulous. Priions pour les missionnaires.

AMERIQUE

La XVIIe convention générale des Canadiens-Français des Etats-Unis aura lieu à Nashua, N. H., les 26 et 27 du mois de juin prochain.

Le gouvernement de Guatemala, à l'exemple du gouvernement italien, s'est tenu à l'écart lors des manifestations jubilaires

La dette publique du Canada se monte à \$273,000,000. Il y a eu augmentation de \$4,000, l'année dernière, par suite des travaux publics exécutés.

REQUIESCANT IN PACE

Mgr Dom. Racine, évêque de Chicoutimi. Né à St-Ambroise de la Jeune Lorette ; prêtre en 1853 ; évêque de Chicoutimi en 1878. Pasteur vigilant et dévoué, il était au fait de tous les besoins de chacune de ses paroisses, et savait trouver les ressources nécessaires. La colonisation de la vallée du Lac St-Jean lui doit beaucoup. Il attire l'attention du gouvernement sur le Saguenay.

Messire Nicolas Hébert, curé de Kamouraska. Type de bonté et d'amabilité. Hospitalier, patriote. Il ouvre à la colonisation la vallée du Lac St-Jean. Natif de St-Grégoire, 1810.

Madame Landry, mère de M. Landry, curé de Holyoke, ancien élève du Collège Joliette.

COLLÈGE JOLIETTE

Grâce à la bienveillante générosité de plusieurs anciens élèves, la partie du collège qui regarde la rue et l'église, aura, au mois d'août prochain, 6 étages. Les murs élevés par M. Joliette seront conservés. Les travaux commenceront le 1er mars prochain. Belle occasion pour les amis de l'éducation et les anciens élèves d'augmenter la somme consacrée à la reconstruction.

F. A. B.

L'ABONNÉ, de *Lake Linden*, qui a renvoyé le No 33 de *L'Etudiant*, est prié de faire connaître son nom.

Malgré toute notre bonne volonté, les travaux de Raoul de Tilly, de Foedor et du Comte de Parsementries, sont forcément remis.

N'oublions pas le sujet du concours annoncé dans le dernier numéro.

La Bleté de la presse. Brochure de 15 pages. M. S. Tassé, Ptre, curé de Ste-Scholastique, auteur de cet opuscule a reçu des témoignages flatteurs, bien mérités, de la part d'un grand nombre de personnes compétentes. Ceux qui se le rent au journalisme, devraient se pénétrer de plus en plus de cette excellente doctrine.

En vente pour quelques centins chez MM. Cadioux et Derome, Montréal.

Collegiana Nova.

Séminaire de Chicoutimi. Séance à l'occasion du jubilé de S. S. Léon XIII. Déclamation (Rome est à Dieu), Les Rameaux de Fauro. Fantaisie sur Sémiramide. Discours (La liberté d'enseignement.—Influence de la papauté dans la société). Barcarolle du Trio d'Alex Fesca. O vicair du Christ (chœur). *Le Progrès du Saguenay* dit beaucoup de bien de cette séance.

Le *Courrier du Canada* parle avantageusement d'une *Tenue des Livres* (en anglais) récemment publiée par un professeur du collège de Ste-Anne de La Pocatière.

Collège Bourget. Grande séance à l'occasion de la visite de S. G. Mgr l'archevêque d'Ottawa. Adresse.— Le mendiant (drame en 4 actes)— Le capitaine Fracasso (fanfare)— Les Bateurs de Blé (chœur)— Le refrain des Vosgiens (fanfare)— Les chants canadiens (chœur)— Les Frayeurs de Tigruche (comédie)— Le Franc-Tireur (fanfare).

Mgr Duhamel fut très heureux dans sa réponse. Le lendemain, 2 février, ordinations.

Le Canada-Français

La première livraison renferme un grand nombre d'article sérieux, soigneusement écrits. Elle a plus de 220 pages. En voici le sommaire :

Prospectus, l'administration. "Le Canada Français," son but et son programme, A. B. Routhier.— Le jubilé de Sa Sainteté Léon XIII, Mgr M. E. Méthot.— Rôle politique de Mgr de Laval, le Conseil Souverain et les Gouverneurs du Canada, L'abbé A. H. Gosselin.— Réveil, Hommage aux fondateurs du Canada français, Ernest Marceau. Rôle de la faculté des Arts dans l'Université catholique, P. de Foville, P. S. S.— La bataille de Carillon, Thomas Chappais.— Coup d'œil sur l'Acadie avant la dispersion de la colonie française, l'Abbé H. R. Cagnrain.— Métallurgie électrique, l'abbé J. C. K. Lanlamme.— Le réalisme en littérature, N. Legendre.— Chronique de Paris, A. B. Routhier.— Revue Européenne, P. J. O. Chauveau.— Le Canada-Français et l'autorité ecclésiastique.— Documents inédits.

Revue canadienne

Elle vient d'entrer dans sa 24ème année. Le No de janvier a revêtu une toilette nouvelle. En voici le sommaire :

A nos lecteurs, — Anspicatus, Leo XIII, P. M.— Traduction, Junior.— Léon XIII, D. Chrétien.— Une nuit de Noël, Ed. McMahon.— Les Jésuites du Canada sous la domination anglaise, Philalèthe.— Naturalisme et réalisme, Joseph Desrosiers.— Un mot de réponse à M. L. de Cotton, Ed. Hébert.— Rose Marie, V. H.— Chronique, D. C.— Bulletin bibliographique.

Le Canada-Français et la *Revue Canadienne* méritent de se trouver dans les mains des hommes d'étude.

Le Progrès du Saguenay a publié, dans un numéro spécial, une jolie biographie de Monseigneur Dominique Racine.

Achetez notre "Almanach-Journal", 5 centins, notre "Dictionnaire des verbes irréguliers", 25 centins.

Recommandez, s'il vous plaît, "L'Etudiant" et le "Couvent".

Il vous est libre de donner \$5.00 pour un 1er prix, pour les concours littéraires de "L'Etudiant".